

Image not found or type unknown



Petites vacances... ai je raison???

Par **borboleta**, le **28/01/2013** à **15:15**

bonjour,rnrnJai signee mon contrat le 15 Janvier 2012! je n'ai pas eu de vacances depuis... je profiterai de mes vacances soit le mois de fevrier ou mars 2013 et mon patron me dis que j ai le droit a seulement 14 jours...je pense que c'est peu! il a raison? merci beaucoup